

Information produit casque uvex pronamic alpine Mips



Description	<ul style="list-style-type: none"> • casque multinormes qui répond aux exigences des normes EN 397 et EN 12492 • la coque intérieure Mips offre une sécurité accrue en cas d'impact en minimisant l'énergie transmise au cerveau lors de chocs obliques • 4 encoches supplémentaires pour le montage de la lampe frontale ou des lunettes-masques • conforme à la norme EN 397 et aux exigences complémentaires pour les très basses températures (-30 °C) résistance aux projections de métal en fusion (MM) et à la déformation latérale (LD) • conforme à la norme EN 12492 avec essais complémentaires de choc réalisés à « -30°C » et « +50°C » • conforme au test haute visibilité selon la norme américaine ANSI/ISEA Z89.1 • monté avec jugulaire EN 12492 (9790351), la jugulaire 4 points EN 397 peut être vendue séparément (9790021) • système de ventilation variable pour une aération maximale • réglage personnalisé en largeur et en hauteur • des éléments additionnels permettent un large choix d'accessoires pouvant être fixés au casque • kit d'hygiène de remplacement 9790352
Composition	ABS et EPS
Poids	pronamic alpine Mips : 490 g
Norme	EN 12492 : 2012 EN 397 : 2012 + A1 2012, exigences complémentaires -30° C = résistance aux très basses températures MM = résistance aux projections de métal en fusion LD = déformation latérale
Taille	51 – 63 cm

Variantes et couleurs :

Référence	Désignation	Coloris	Conditionnement
9735031	pronamic alpine Mips blanc	blanc	pièce
9735131	pronamic alpine Mips hi-viz jaune	hi-viz jaune	pièce
9735231	pronamic alpine Mips hi-viz orange	hi-viz orange	pièce

Accessoires :

Référence	Désignation	Conditionnement
9790351	Jugulaire EN 12492 pronamic alpine	pièce
9790352	Kit d'hygiène de remplacement pronamic alpine Mips	1 kit
9790021	Jugulaire 4 points EN 397	pièce
9790022	Pince pour bandeau de lunette-masque et jugulaire	pièce
	Toutes les coquilles antibruit adaptables sur casque uvex	
	Toutes les lampes frontales de la gamme uvex	

Les casques uvex sont garantis pour 4 ans de stockage et 4 ans d'utilisation. Nous vous conseillons de noter la date de la première mise en circulation sur le casque au feutre indélébile.

Les casques doivent être stockés à l'abri de la lumière dans un endroit sec.

Un casque produit au cours du 4^{ème} trimestre 2022 est marqué 04/22.

Ci-dessous les indications présentes dans la notice fournie avec le casque.

Vieillessement/Dégradation :

Tous les matériaux (acier, aluminium, plastique, etc.) sont soumis au vieillissement et présentent des symptômes de fatigue. La fatigue est l'altération des propriétés mécaniques entraînée par les sollicitations mécaniques, les influences de l'environnement comme la pollution de l'air, les produits chimiques ou l'action des rayons UV.